

Novèlas d'ací !

Le bulletin d'informations de la CCBG

LE GUIDE DES FAMILLES : un répertoire riche et pratique à découvrir !



Le Guide des familles

Créé par la CCBG, avec le soutien financier de la **MSA** (Mutualité sociale agricole) et en collaboration avec la **Caf** (Caisse d'allocations familiales) ainsi qu'avec les **associations locales** intervenant sur la thématique de la famille, ce répertoire recense les services du territoire et de ses alentours dans **les domaines de l'enfance, de la parentalité, de l'accès aux droits et de la prévention**.

Tout au long de ses pages, les familles du Béarn des gaves trouveront en effet une mine d'informations, à savoir :

- les coordonnées des professionnels pour des questions d'ordre juridique,
- la liste des services de prévention jeunesse intervenant sur le périmètre de la CCBG,
- les contacts des modes d'accueil enfance du territoire,
- les services à contacter en cas de violences intrafamiliales,
- les coordonnées des professionnels de l'accompagnement social pouvant être utiles lors des différentes étapes de la vie : séparation du couple parental, handicap, maladie, etc.
- la liste des associations solidaires du territoire,
- et bien plus encore

Pour le consulter/télécharger ► <https://urlz.fr/vanW> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS ») ou ◀ scanner le QR code ci-contre.

Un exemplaire papier est également consultable dans chaque mairie du Béarn des gaves.



GESTION DES BIODÉCHETS : le compost pour tous !

En partenariat avec le réseau des ARTD (animatrices en réduction et tri des déchets) du syndicat [Bil Ta Garbi](http://www.biltagarbi.com), la CCBG sera présente sur les marchés locaux, au mois de juin, pour la présentation du **compostage collectif en pied d'immeuble**. Rendez-vous à :

- Navarrenx, le mercredi 3,
- Salies-de-Béarn, le jeudi 11,
- Sauveterre-de-Béarn, le samedi 13.

Le compostage est un geste facile, pratique et écologique, puisqu'il permet tout à la fois de réduire le volume des ordures ménagères, de disposer d'un terreau naturel de qualité à domicile et de participer au respect de l'environnement en valorisant les déchets !

La mise à disposition d'un **composteur** est incluse dans le prix de l'abonnement du forfait de RI (redevance incitative), au même titre que les bacs (ou que le badge d'accès aux abris-bacs). Si l'habitation n'est pas déjà équipée, il est possible d'obtenir un composteur, de deux façons :

- En suivant une formation en ligne, à la convenance de chacun, à effectuer avant de choisir ensuite le lieu de retrait du composteur (réservé pendant 15 jours) ► <https://www.biltagarbi.com/composter-jardiner/jeucomposte/>
- En s'inscrivant à une réunion grand public :
 - Le lien numérique suivant permet de choisir parmi les séances proposées ► <https://www.biltagarbi.com/composter-jardiner/jeucomposte/formulaire-formations-et-reunion-composteurs/>
 - En cas d'incapacité de le faire ou d'y participer, contacter nos animatrices en réduction et tri des déchets Bil Ta Garbi en Béarn des gaves, pour une inscription à une réunion, à la date et au créneau souhaités :

Christel Casamayor ► par téléphone, au 06 45 48 88 18, ou par courriel : infotri.ccbg@biltagarbi.fr

Coline Durand ► par téléphone, au 06 87 99 73 65, ou par courriel : infotri.ccbg@biltagarbi.fr

Si vous souhaitez vous lancer avec vos voisins dans le **compostage collectif**, le syndicat Bil Ta Garbi vous accompagne ! Diagnostic et état des lieux, mise à disposition de composteurs, formation, etc. : merci de contacter **Elorri Larçabal**, maître composteur, par téléphone, au 06 20 80 60 89. Plus d'infos [ici](#).

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA CCBG : venez nous rencontrer !

L'école de musique du Béarn des gaves terminera l'année scolaire avec plusieurs temps forts !

Tout d'abord, une **série d'auditions** organisée dans plusieurs communes du secteur salisien :

- Lundi **15** juin, à 18 h, à l'école de musique de la CCBG, à **Salies** : piano – chants.
- Mercredi **17** juin, à 18 h, à la salle des associations de **Castagnède** : flûte – piano.
- Dimanche **21** juin, à 10 h 30, dans le hall de la mairie, à **Salies** : Harmonie salisienne - Orchestre de l'école de musique de la CCBG.
- Lundi **22** juin, à 18 h, à la salle des fêtes de **Carresse-Cassaber** : saxophone.
- Mercredi **24** juin, entre 14 h et 18 h, à l'école de musique de la CCBG, à **Salies** : chants – percussions – cuivres.
- Lundi **29** juin, à 18 h, à la Maison pour tous de **Saint-Pé-de-Léren** : atelier d'improvisation – musique actuelle amplifiée.
- Mardi **30** juin, à 18 h 30, à la salle des fêtes d'**Escos** : guitare - clarinette - musique actuelle amplifiée.

Puis, une journée « **portes ouvertes** », le mercredi **24** juin, entre 10 h et 17 h. À travers un parcours ludique, les enfants pourront essayer des instruments et rencontrer des enseignants. Les **inscriptions** des nouveaux élèves pour la saison 2025-2026 seront d'ailleurs ouvertes à compter de cette date.

Située 2 avenue de la Gare, à Salies, l'école de musique de la CCBG propose l'enseignement de divers instruments à partir de 7 ans, ainsi que des classes d'éveil et de découverte adaptées aux enfants de 5 à 6 ans, mais aussi une classe de chant !

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/jis8> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « MUSIQUE & DANSE »).

Contacts de l'ensemble de écoles de musique & de danse du territoire :

- Association **ArtÉchos** à Navarrenx, par téléphone, au 06 59 51 13 74, ou par courriel : dmnavarrenx@gmail.com
- **Asec** (Association Sauveterre Espace Culturel), par téléphone, au 05 59 67 30 71, ou par courriel : asec64@gmail.com
- Association **Chancaires** de Saint-Pé-de-Léren, par téléphone, au 07 68 79 01 37, ou par courriel : chancaires@gmail.com
- **École de musique** de Salies, par téléphone, au 05 59 38 10 70, ou par courriel : ecole.musique.salies@ccbearndesgaves.fr

DÉCHETTERIES : horaires exceptionnels

En cas de très fortes chaleurs, les trois **déchetteries** du Béarn des gaves (Castagnède, Méritein et Sauveterre) pourront être exceptionnellement fermées aux heures les plus chaudes de la journée.

Si, en temps normal, la déchetterie est ouverte :

- uniquement le matin ► en cas de très fortes chaleurs, elle garde ses horaires d'ouverture.
- uniquement l'après-midi ► en cas de très fortes chaleurs, elle sera fermée sur ce créneau.
- la journée ► en cas de très fortes chaleurs, les horaires seront adaptés, de 7 h à 12 h 30.

Aussi, avant de s'y rendre, il est conseillé de consulter le « FLASH INFO » sur notre site Internet ► <https://www.ccbearndesgaves.fr/> ou bien de téléphoner à l'accueil de la CCBG (05 59 38 30 46).

Et pour plus d'infos ► <https://urlz.fr/aNxO> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « DÉCHETTERIES »).

Merci pour votre compréhension.

RECRUTEMENT : arrivée d'une collaboratrice et deux postes à pourvoir

Bienvenue à **Lucile Wierzbicki** qui, dans le cadre d'un remplacement pour un futur départ à la retraite, a rejoint l'équipe au siège de la Collectivité, à Salies, en tant que gestionnaire administrative et ressources humaines : préparation des assemblées, gestion des conventions et des contrats, assurances, gestion de la paie, conseils juridiques, etc.

Le syndicat **Bil Ta Garbi**, qui valorise et traite les déchets pour la CCBG, recrute deux collaborateurs H/F pour le pôle Mendixka, lieu de traitement des ordures ménagères résiduelles et de stockage des déchets non dangereux, situé à Charritte-de-Bas : **un agent de maintenance** et **un agent d'exploitation**. Pour en savoir plus, consultez ces offres d'emploi en PJ ou sur son site Internet ► www.biltagarbi.com/recrutement

ACCUEIL DES TOUT-PETITS : bienvenue à la crèche !

Pour la rentrée de septembre en Béarn des gaves, des **places en crèche** restent disponibles ! Merci de contacter directement leurs directrices par téléphone :

- **Martine Delfour**, à Auterrive, au 05 59 09 41 67.
- **Véronique Delage**, à Salies-de-Béarn, au 05 59 65 02 37.

FESTIVITÉS : gestion des déchets

Pour mieux gérer les déchets lors de manifestations publiques, passons au durable !

- Pour une demande de **250 verres réutilisables, minimum, nettoyage compris**, la réservation s'effectue directement ici ► <https://www.biltagarbi.com/commande-de-gobelets/>
- Pour une demande **jusqu'à 500 verres réutilisables maximum, nettoyage non compris et sous réserve du stock disponible**, il est possible de bénéficier d'un prêt de gobelets de la CCBG (le lavage et le transport restant à la charge de l'organisateur) en complétant ce questionnaire ► <https://urlz.fr/m0Wr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « INFORMATIONS PRATIQUES » – Pastille « GESTION DES DÉCHETS POUR LES FESTIVITÉS »).

Le geste en plus : avant de les commander, pourquoi ne pas encourager les festivaliers, coureurs, marcheurs, parents, élèves, spectateurs, etc. à venir avec leur propre verre réutilisable pour un évènement zéro impact (pas de transport, de lavage ou de stockage et une belle sensibilisation à la réutilisation !).

Il est également possible de réserver directement des **conteneurs (ordures ménagères et tri sélectif)** auprès de la CCBG pour une mise à disposition temporaire sur la durée de la manifestation. Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/m0Wr> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « INFORMATIONS PRATIQUES » – Pastille « GESTION DES DÉCHETS POUR LES FESTIVITÉS »).

Nos ARTD (animatrices en réduction et tri des déchets) en Béarn des gaves : **Christel Casamayor** et **Coline Durand** ► infotri.ccbg@biltagarbi.fr peuvent également apporter leurs conseils (pour de l'affichage, par exemple).

PISCINES COMMUNAUTAIRES : période estivale

Comme évoqué dans ses différentes communications à ce sujet, c'est avec un profond regret que la CCBG n'a pu mettre en service la **piscine de Navarrenx** à l'été 2025. Cet équipement d'importance, pourtant entièrement rénové en 2021, nécessitait alors en effet, pour sa réouverture, des réparations conséquentes tant au niveau de la production d'eau sanitaire que des tableaux électriques. Dès ce constat, un dossier de prise en charge a été ouvert auprès de l'assureur de la Collectivité, qui en a d'abord refusé la responsabilité mais qui, après un long parcours d'expertises, accepterait finalement d'endosser les travaux de réparation nécessaires avant toute réouverture des lieux. Malheureusement, au vu des délais qui courent, cela impose donc de devoir renoncer à son fonctionnement pour ce début de période estivale. Cependant, la Communauté de communes met tout en œuvre pour proposer une ouverture au public au cours de l'été et pour envisager ainsi la possibilité de séances scolaires en septembre, sans certitude pour l'heure.

La CCBG a pleinement conscience de l'importance de cet équipement pour l'apprentissage de la natation des écoliers et des collégiens, mais aussi pour le reste des habitants du territoire et des touristes, et déplore sincèrement cette situation. Elle met tout en œuvre pour la résoudre et cela reste sa priorité.

La saison estivale de la **piscine de Salies-de-Béarn** a débuté ce lundi **1^{er} juin**, avec une ouverture au public :

- Du 1^{er} juin au 3 juillet : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17 h à 19 h, et les mercredi, samedi et dimanche, de 15 h à 19 h.
- Du 4 juillet au 31 août : tous les jours, de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h.
- Du 1^{er} au 11 septembre : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17 h à 19 h, et les mercredi, samedi et dimanche, de 15 h à 19 h.

Les **tarifs** en vigueur en 2025 sont reconduits, à savoir : 1,50 € pour les 3-15 ans et 3 € au-delà. Les cas de gratuité en vigueur depuis plusieurs années sont également maintenus.

Comme chaque année, les MNS (maîtres-nageurs-sauveteurs) y proposeront des leçons de natation.

Pour plus d'informations, merci de consulter le document ci-joint « CCBG – PISCINES Saison 2026 » ou le site Internet de la CCBG ► <https://urlz.fr/cQGt> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS » – Pastille « PISCINES »).

ACCUEILS DE LOISIRS : le plein d'activités !

Tous les mercredis de l'année scolaire, nos accueils de loisirs de Navarrenx et de Salies proposent de nombreuses activités pour les enfants : une course d'orientation, la découverte des insectes de nos jardins, un loto intergénérationnel, des jeux sportifs, une journée festive... et bien plus encore !

Découvrez les **programmes** en détail, élaborés par les ALSH ► <https://urlz.fr/eOee> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « PETITE ENFANCE & JEUNESSE » – Pastille « ACCUEILS DE LOISIRS »).

Contacts de l'ensemble des accueils de loisirs du territoire :

- ALSH de **Navarrenx** : **Élodie Persillon** ► par téléphone, au 06 80 18 18 87, ou par courriel : alsh.navarrenx@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Saint-Pé-de-Léren** : **Marina Cazalon** ► par téléphone, au 06 33 91 43 75, ou par courriel : marinacazalon@gmail.com
- ALSH de **Salies** : **Laurane Thierry** ► par téléphone, au 06 78 68 02 41, ou par courriel : alsh.salies@ccbearndesgaves.fr
- ALSH de **Sauveterre** : **Claire Sarcou** ► par téléphone, au 06 32 05 01 94, ou par courriel : alsh.sauveterredebearn@gmail.com

INSTALLATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLÉE : le Bureau exécutif de la CCBG

Suite aux élections municipales du mois de mars 2026, un premier **conseil communautaire** s'est déroulé le 16 avril, qui a élu le Bureau exécutif de la CCBG, composé de onze vice-président(e)s et d'un président, tous désignés dans l'ordre protocolaire au sein de l'assemblée.

- Président de la CCBG :
Laurent Sainte-Cluque, adjoint au maire de Salies-de-Béarn.
- 1^{er} vice-président de la CCBG, en charge de la communication et du numérique :
Grégory Nexon, maire de Castetbon.
- 2^e vice-président de la CCBG, en charge de l'urbanisme :
Jean-François Billerach, maire de Bérenx.
- 3^e vice-présidente de la CCBG, en charge de l'action sociale :
Nadine Barthe, maire de Navarrenx.
- 4^e vice-président de la CCBG, en charge des bâtiments, des équipements sportifs et des travaux :
Sébastien Lapeyre, maire d'Ogenne-Camptort.
- 5^e vice-président de la CCBG, en charge de l'économie :
Frédéric Domercq, maire de Salies-de-Béarn.
- 6^e vice-président de la CCBG, en charge des finances :
Patrick Baldan, maire de Castetnav-Camblong.
- 7^e vice-président de la CCBG, en charge de l'enfance et des familles :
Michel Casamayor-Mongay, maire de Sauveterre-de-Béarn.
- 8^e vice-président de la CCBG, en charge de l'environnement :
Daniel Arribère, conseiller municipal de Lay-Lamidou.
- 9^e vice-président de la CCBG, en charge de l'administration générale et des ressources humaines :
Sébastien Saphores, maire de Carresse-Cassaber.
- 10^e vice-président de la CCBG, en charge de l'aménagement et du cadre de vie :
Jean-Jacques Lateulère, maire de Labastide-Villefranche.
- 11^e vice-présidente de la CCBG, en charge de l'attractivité du territoire :
Carine Sarriquet, conseillère municipale de Salies-de-Béarn.



Ce nouveau Bureau aborde le mandat à venir avec enthousiasme, souhaitant mettre en avant le goût du travail collectif, de la solidarité territoriale et un esprit communautaire développé.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS sur tout le territoire !

Effectuée sur l'ensemble du Béarn des gaves et gratuite pour l'utilisateur, la **collecte en porte-à-porte des encombrants** (acceptés en déchetterie) est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans et à celles en situation de handicap. Six passages par an pour le secteur de Salies-de-Béarn et quatre pour chacun des deux secteurs de Navarrenx et Sauveterre-de-Béarn sont proposés, dont voici les dates à venir en **2026** :

- Secteur de **Navarrenx** : les vendredis 11 septembre et 6 novembre.
- Secteur de **Salies-de-Béarn** : les mercredis 1^{er} juillet, 4 novembre et 9 décembre.
- Secteur de **Sauveterre-de-Béarn** : le mercredi 17 juin, ainsi que le vendredi 4 septembre.

La demande d'accès au service « enlèvement des encombrants » s'effectue sur inscription, par téléphone (05 59 38 30 46), par courriel (accueil@ccbearn-des-gaves.fr) ou par courrier (CCBG – 289, route d'Orthez – 64270 SALIES-DE-BÉARN), au moins une semaine avant la date de ramassage souhaitée et en fournissant la photocopie de la carte d'identité ou de la carte d'invalidité. La quantité récupérée ne peut excéder 2 m³ par foyer et par passage, avec un maximum de deux collectes par an pour chaque foyer concerné, les déchets devant être sortis sur la voie publique la veille du jour de ramassage. La CCBG se réserve le droit de proposer une date supplémentaire en cas de fortes demandes.

Rappel :

Théoriquement, tout magasin doit reprendre gratuitement un DEEE (déchet d'équipement électrique et électronique) pour l'achat d'un nouveau (principe du « un pour un »).

Quant aux meubles de rangement (armoire, buffet, bibliothèque, etc.) ou de confort (siège, canapé, literie, etc.), il faut se renseigner lors de l'achat du nouveau en magasin. Certains commerces proposeront leur reprise à cette occasion quand d'autres, selon leur superficie et leur nature, récupéreront du mobilier même sans obligation d'achats.

Enfin, il existe également des solutions alternatives pour se débarrasser de meubles encore en bon état : dépôts-ventes, dons, plateformes de revente, bouche-à-oreille, etc.

Pour plus d'infos sur la collecte et la gestion des déchets ► <https://urlz.fr/a5NT> (Page d'accueil de www.ccbearn-des-gaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT » – Pastille « COLLECTE DES DÉCHETS »).

CARTE INTERACTIVE DU BÉARN DES GAVES : une application gratuite & facile d'utilisation

Portée par la CCBG, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, une application Web dédiée promeut l'ensemble du Béarn des gaves à travers une **carte interactive géolocalisée**. Emplacements des déchetteries ou des colonnes à verres, points d'arrêt du transport à la demande *EN ABAN!*, adresses des mairies, etc. : elle présente les points d'intérêts et de services du territoire, utiles aux habitants, aux entrepreneurs, aux touristes, aux nouveaux arrivants... afin de trouver facilement les informations dont ils ont besoin au quotidien ► <https://carte.bearn-des-gaves.com>

Contributeurs et acteurs locaux sont invités à s'impliquer dans l'amélioration de cette cartographie en adressant un courriel à l'attention d'**Ernest Le Blay** ► accueil@ccbearn-des-gaves.fr

FRANCE SERVICES EN BÉARN DES GAVES : simplifiez-vous la vie !

Gratuit et confidentiel, France services Béarn des gaves guide et accompagne tous les usagers dans leurs démarches auprès des **12 organismes suivants** : la Caf, la MSA, la CPAM, la Carsat, France Travail, la Direction des finances publiques, France titres, le chèque énergie, France Rénov', La Poste, le point-justice et l'Urssaf. L'ouverture de cet espace porté par l'Intercommunalité marque le retour d'un service public de proximité, plus humain et plus accessible, qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens.

Un exemple d'accompagnement ? Vous attendez un enfant et devez déclarer votre situation auprès de la Caf, la CPAM ou la MSA.

Une organisation multisite... en lien avec l'Espace numérique du Béarn des gaves

Les permanences ont lieu :

- à **Navarrenx**, dans les locaux de la CCBG (14, rue Saint-Germain) : le mercredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, ainsi que le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux du Pôle social (4, rue des Jardins) : le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la mairie (7, place Royale) : le mardi, de 13 h 30 à 17 h.

Contacts : **Amandine Capdevielle, Marion Cossé et Nathan Hostier**, vos conseillers France services, ► par téléphone, au 07 55 61 40 29, ou par courriel : franceservices@ccbearn-des-gaves.fr

Pour plus d'infos sur ce service ouvert à tous ► <https://urlz.fr/hrk3> (Page d'accueil de www.ccbearn-des-gaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « SERVICES À LA PERSONNE » – Pastille « FRANCE SERVICES »).

LA STATION : pour entreprendre dans un lieu de vie et de travail innovant

La Station, pôle économique du Béarn des gaves, propose **des ateliers et des bureaux adaptés aux besoins d'entrepreneurs** à la recherche d'un espace de travail inspirant et d'un accompagnement sur mesure. Les entreprises ayant moins de 4 ans d'activité peuvent ainsi profiter d'offres, charges communes comprises, telles que des ateliers de 77 m² à seulement 371 € HT/mois. Choisir *La Station*, c'est bénéficier non seulement d'un cadre de travail dynamique, mais également d'un suivi personnalisé et d'une offre d'animation pour aider chaque professionnel à se lancer en toute sérénité.

Les entrepreneurs aguerris découvriront également des ateliers de 98 m² disponibles pour 896 € HT/mois, idéal pour ceux qui ont déjà franchi le cap des 4 ans d'activité, ainsi qu'un bureau de 35 m² pour 510 € HT/mois, le tout dans un bâtiment neuf et éco-responsable.

La Manufacture et deux ateliers disponibles au sein de **La Halle** bénéficient de nouvelles conditions d'occupation ! En effet, des offres attractives et évolutives sont proposées aux **porteurs de projets**.

Les avantages :

- Une offre tout compris (fibre professionnelle, téléphone, eau, chauffage, consommables et entretien des parties communes).
- Des espaces de convivialité fonctionnels et chaleureux (cuisine, terrasses, espaces détente, etc.).
- Une communauté d'entrepreneurs.
- Un accompagnement personnalisé.

Contact : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, pour visiter ces espaces et découvrir comment *La Station* peut accompagner chaque parcours entrepreneurial ► par téléphone, au 05 59 09 46 31, ou par courriel : contact@espace-station.fr

TOURISME : s'évader tout près...



Entre montagne et océan, coule notre campagne : plus d'escapades à découvrir dans le guide touristique 2026, à télécharger gratuitement sur ► tourisme-bearn-gaves.com

LE LABO : un lieu vivant pour les pros... mais aussi pour les gourmands !

Installé dans *La Halle*, au pôle de développement économique de la CCBG, à Sauveterre-de-Béarn, **Le Labo** de *La Station* est ouvert à tous ! Uniquement dédié, à l'origine, aux producteurs locaux, il est désormais accessible à tous les habitants du territoire qui souhaitent cuisiner comme des pro', transformer leurs récoltes, participer à des ateliers culinaires... et bien plus encore !

Un lieu vivant et pour toutes les envies... à découvrir ► <https://www.espace-station.fr/nos-espaces/le-labo/>

PARENTS : rendez-vous à ne pas manquer !



Aide aux devoirs, ateliers dessin ou vannerie, danse, initiation au skate..... toutes les animations à destination des parents et des enfants du Béarn des gaves sont à retrouver dans **Le Rendez-Vous des familles**. Créé par la CCBG en collaboration avec les associations locales et les partenaires institutionnels, ce support bimestriel vise à centraliser l'ensemble des informations concernant les familles (sorties, loisirs, parentalité) sur un même document.

Pour consulter/télécharger le calendrier des actions ► <https://urlz.fr/uKRG> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS » – Pavé « LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES »).

MOBILITÉ : EN ABAN ! Se déplacer en Béarn des gaves

Investi d'une ambition forte pour la communauté de communes du Béarn des gaves, le TÂD (transport à la demande) **EN ABAN !** a pour objectif de proposer à tous, quel que soit l'âge ou le lieu de résidence de ses passagers, une solution de transport en commun alternative à la voiture individuelle à prix accessible.

EN ABAN ! Comment l'utiliser ?

1. Appelez le numéro Cristal **0 970 870 870** (appel non surtaxé) du lundi au samedi (hors jours fériés), de 8 h à 19 h.
2. Réservez, au plus tard, la veille du trajet, avant 17 h, un aller simple ou votre aller/retour.
3. La CCBG envoie un véhicule vous chercher **du mardi au samedi** (hors jours fériés), aux lieu, date et heure définis par téléphone avec la centrale de réservation et vous déposer au point de destination choisi.
4. Réglez votre trajet au chauffeur, par carte bancaire ou en espèces, lors de la montée.
5. Voyagez en toute sérénité.

EN ABAN ! Pour aller où ?

L'utilisateur est pris en charge dans l'une des 53 communes du Béarn des gaves ou bien à Orthez (gare ou points d'arrêt « hôpital - mairie », devant l'hôpital, et « Mission locale - Transition 64 », avenue du Pesqué) et à Puyoô (gare), à l'emplacement déterminé lors de la réservation du trajet, et conduit vers l'un des **6 principaux centres d'intérêt de proximité** que sont Carresse-Cassaber, Navarrenx, Rivehaute, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Susmiou, ou bien en ces mêmes dessertes (Orthez et Puyoô). Pour chaque aller, le retour est possible dans un délai de 30 jours.

Dans certains cas, il est même possible d'être **pris en charge juste au pas de sa porte** (personnes à mobilité réduite, en situation de handicap moteur ou âgées de plus de 70 ans, etc.) et **déposé près du lieu souhaité**. Les usagers, dès lors qu'ils partent d'un lieu situé à plus de 500 mètres d'un point d'arrêt existant, peuvent également **y être récupérés**.

De plus, il est possible d'**utiliser le TÂD dès 11 ans** pour les enfants non accompagnés, mais avec une [autorisation parentale](#).

EN ABAN ! Et quand ?

Du mardi au vendredi, de 9 h à 18 h, et le samedi, de 9 h 30 à 15 h (hors jours fériés).

EN ABAN ! Combien ça coûte ?

Trajet simple	2,50 €
Trajet aller-retour	4,50 €
Trajet simple depuis ou vers Orthez (gare ou points d'arrêt « hôpital - mairie », devant l'hôpital, et « Mission locale - Transition 64 », avenue du Pesqué) et Puyoô (gare)	5 €
Trajet simple Carte solidaire (délivrée par la région Nouvelle-Aquitaine) Trajet simple pour jeunes de moins de 18 ans	0,40 €
Enfants de moins de 11 ans, accompagnateurs PMR (personne à mobilité réduite) et anciens combattants	GRATUIT
La correspondance avec les lignes régulières du réseau routier régional est gratuite et autorisée dans une durée de deux heures, mais les abonnements scolaires ne sont pas valables pour emprunter le transport à la demande.	

Pour plus d'informations ► <https://urlz.fr/oCe9> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « TRANSPORT À LA DEMANDE »).

L'ESPACE NUMÉRIQUE DU BÉARN DES GAVES : pour un accompagnement adapté

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez perfectionner vos compétences, l'espace numérique du Béarn des gaves est la solution ! Dans un cadre bienveillant et à votre rythme, profitez-y d'un accompagnement personnalisé et évolutif pour être à l'aise avec les outils numériques au quotidien.

Rendez-vous, donc, à l'espace numérique du Béarn des gaves pour apprendre à :

- **Prendre en main** : un téléphone, une tablette, un ordinateur, l'utilisation d'Internet.
- **Communiquer** : les courriels, *WhatsApp*, les réseaux sociaux.
- **Protéger** : son ordinateur, ses données, sa vie privée.
- **Organiser ses déplacements** : utiliser *Open Street Map*, *Google Maps* ou un GPS, réserver un billet en ligne.
- **Acheter et réserver** : achats en ligne, banque en ligne, sites de réservations en ligne.
- **Créer** : affiches et *flyers*, vidéos, albums-photos, documents textes, *e-books*, tableurs.
- **Découvrir de nouveaux outils** : l'IA (intelligence artificielle), des logiciels d'organisation, des applications diverses... n'hésitez pas à faire la demande !

Contactez le médiateur numérique pour s'inscrire, pour organiser un accompagnement personnalisé ou pour toute autre demande d'informations.

Un accompagnement en informatique adapté à vos besoins... en lien avec France services Béarn des gaves

L'accueil se fait sans rendez-vous :

- à **Navarrenx**, espace labellisé France services Béarn des gaves, dans les locaux de la CCBG (entrée latérale : rue de la Fontaine) : le mercredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, ainsi que le vendredi, de 14 h à 17 h.
- à **Salies-de-Béarn**, dans les locaux de la Maison des services (2, avenue Al Cartero) : le lundi, de 10 h à 13 h, et le jeudi, de 14 h à 17 h.
- à **Sauveterre-de-Béarn**, dans les locaux de la maison Rospide (2, rue Saint-André) : le mardi, de 14 h à 17 h, et le jeudi, de 10 h à 13 h.

Contact : **Nathan Hostier**, médiateur numérique et conseiller France services,

► par téléphone, au 07 54 38 11 51, ou par courriel : espacenumerique@ccbearndesgaves.fr

Pour plus d'infos (tarifs, services proposés, etc.) ► <https://urlz.fr/h086> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « CULTURE & ESPACE NUMÉRIQUE » – Pastille « ESPACE NUMÉRIQUE »).

ASSOCIATION TERVID'HOM : ramasser, trier, protéger

La CCBG soutient l'association **Tervid'Hom**, créée début 2021, qui organise des actions de collecte de déchets prioritairement centrées sur les berges du gave d'Oloron. Pour cela, l'intercommunalité s'est engagée à récupérer gracieusement les déchets ramassés après les opérations réalisées sur le territoire par Tervid'Hom et des bénévoles.

Pour participer à ces chantiers, connaître leur agenda ou en savoir plus sur cette association ► <https://urlz.fr/hbcj> (Page d'accueil de www.ccbearndesgaves.fr – Rubrique « ACTUALITÉS »).

PISCINES COMMUNAUTAIRES

Saison 2026

Deux piscines communautaires sur le territoire

NAVARRENX

Allée des Marronniers – 64190 **NAVARRENX**

Téléphone : **05 59 66 53 10**

Comme évoqué dans nos différentes communications à ce sujet, c'est avec un profond regret que la CCBG n'a pu mettre en service la piscine de Navarrenx à l'été 2025. Cet équipement d'importance, pourtant entièrement rénové en 2021, nécessitait alors en effet, pour sa réouverture, des réparations conséquentes tant au niveau de la production d'eau sanitaire que des tableaux électriques. Dès ce constat, un dossier de prise en charge a été ouvert auprès de l'assureur de la Collectivité, qui en a d'abord refusé la responsabilité mais qui, après un long parcours d'expertises, accepterait finalement d'endosser les travaux de réparation nécessaires avant toute réouverture des lieux. Malheureusement, au vu des délais qui courent, cela nous impose donc de devoir renoncer à son fonctionnement pour ce début de période estivale. Cependant, la Communauté de communes met tout en œuvre pour proposer une ouverture au public au cours de l'été et pour envisager ainsi la possibilité de séances scolaires en septembre, sans certitude pour l'heure.

Nous avons pleinement conscience de l'importance de cet équipement pour l'apprentissage de la natation de nos écoliers et de nos collégiens, mais aussi pour le reste des habitants du territoire et des touristes, et regrettons profondément cette situation. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour la résoudre et que cela reste notre priorité. Merci pour votre compréhension.

SALIES-DE-BÉARN

2, impasse Mosqueros – 64270 **SALIES-DE-BÉARN**

Téléphone : **05 59 38 14 43**

Se rafraîchir, nager, se détendre, bronzer... rendez-vous à la piscine de Salies-de-Béarn pour la saison estivale, qui a débuté ce **lundi 1^{er} juin**.

Située sur la zone d'activités sportives de la Commune, la piscine salisienne bénéficie d'un environnement verdoyant, propice à la flânerie et permettant de profiter pleinement des joies de la baignade. Une pataugeoire accueille les jeunes enfants pour le plus grand plaisir de leurs parents.

Règles à respecter

- Maillot de bain obligatoire (short interdit).
- Douche obligatoire pour accéder aux bassins.
- Passage dans le pédiluve.
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte majeur en tenue de bain.
- Il est recommandé de prendre connaissance du règlement affiché à l'entrée.

Tarifs

- **Adulte** (à partir de 16 ans) : **3 €** l'unité (25 € par 10).
- **Jeune** (de 3 à 15 ans inclus) : **1,50 €** l'unité (13 € par 10).
- **Demandeur d'emploi** (sur présentation d'un justificatif) : **1,50 €** l'unité (13 € par 10).

L'accès aux piscines de Navarrenx et de Salies-de-Béarn est **gratuit** pour :

- les enfants de moins de 3 ans (sur présentation d'un justificatif), obligatoirement accompagnés d'un adulte dont l'entrée est payante ;
- les élèves des écoles publiques et privées, ainsi que des collèges privés, du territoire de la CCBG, uniquement dans le cadre des séances scolaires d'initiation à la natation (tout élève du territoire fréquentant la piscine en dehors de ces séances devra donc s'acquitter du tarif d'entrée correspondant à son âge) ;
- les élèves des collèges publics du territoire dans le cadre des cours d'EPS (éducation physique et sportive) et dans celui de la convention établie entre la CCBG et le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (tout élève du territoire fréquentant la piscine en dehors de ces séances devra s'acquitter du tarif d'entrée correspondant à son âge) ;
- les enfants et animateurs des ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) du territoire de la CCBG, gérés en régie ou sous forme associative.

L'accès est payant dans tous les autres cas.

Ouverture au public (les horaires de fin correspondent à la sortie des bassins) :

- Du 1^{er} juin au 3 juillet : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17 h à 19 h,
et les mercredi, samedi et dimanche, de 15 h à 19 h.
- Du 4 juillet au 31 août : tous les jours, de 11 h à 13 h et de 15 h à 19 h.
- Du 1^{er} au 11 septembre : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 17 h à 19 h,
et les mercredi, samedi et dimanche, de 15 h à 19 h.

À compter du 12 septembre, la piscine sera fermée au public et son accès sera strictement réservé aux scolaires dans le cadre de l'initiation à la natation. Merci pour votre compréhension.

Les MNS (maîtres-nageurs-sauveteurs) de la piscine de Salies proposent des **séances de natation** et **autres activités aquatiques**. Pour tous renseignements et/ou prises de rendez-vous, nous vous remercions de contacter Cyril, au 06 46 87 34 43, ou Louisiane, au 07 67 40 98 61.



Le Syndicat mixte BIL TA GARBI

Syndicat de traitement des déchets ménagers et assimilés du bassin Ouest des Pyrénées Atlantiques (211 communes, près de 335 000 habitants, environ 200 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés par an)

RECRUTE

Un/Une Agent.e d'exploitation pour l'unité de valorisation des biodéchets de Mendixka Adjoint Technique (Cat. C)

Sous l'autorité du responsable du pôle de Mendixka, la personne retenue sera chargée de l'exploitation de l'unité de valorisation des biodéchets.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

- Assurer la manutention des déchets sur l'Unité de Valorisation des Biodéchets :
 - Contrôler la qualité des déchets réceptionnés sur le site (Biodéchets, déchets verts, OM et CS) et informer le responsable de site des non-conformités
 - Assurer le chargement des bennes de CS et OM
 - Ramasser les envols liés aux différentes activités
 - Assurer la gestion du quai de réception des déchets verts, son entretien et assurer la qualité des déchets verts entrants
 - Alimenter les trémies d'alimentation en biodéchets et en déchets verts
 - Charger au chargeur à godet les tunnels de fermentation, les box de maturation, la chaîne d'affinage, le compost mûré
 - Assurer le nettoyage général des équipements en fonction des tâches définies (quais, trémies, convoyeurs, biodéconditionneur, alvéoles, cuve, ...)
- Utiliser le système de supervision informatique pour gérer l'usine
- Remplir les différents documents de traçabilité
- Assurer l'entretien des engins
- Activités complémentaires :
 - Assurer la gestion et le compactage dans les règles de l'art des déchets au sein de l'alvéole de stockage de l'ISDND
 - Assister l'agent de maintenance lors d'opérations courantes ou spécifiques
 - Participer à l'entretien des espaces verts du site

PROFIL ET COMPETENCES

- CACES R482 B1 (Pelle >6 t), C1 (Chargeuse), D (Compacteur) souhaités
- Permis B
- Reconnaître les différentes catégories de déchets
- Qualités personnelles : Savoir travailler en équipe, être réactif, rigoureux, ponctuel, respecter les consignes

REMUNERATION :

- Niveau catégorie C de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire + titres restaurant

Poste basé à Charritte de bas (64), à pourvoir au plus tôt.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, devront être adressées à Madame la Présidente du Syndicat BIL TA GARBI - 7, rue Joseph Latxague- BP 28555 - 64185 BAYONNE CEDEX ou par mail : recrutement@biltagarbi.fr

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Monsieur Jean Michel Irumé – Responsable du site de Mendixka - par email (jeanmichel.irume@biltagarbi.fr)



Le Syndicat mixte BIL TA GARBI

Syndicat de traitement des déchets ménagers et assimilés
du bassin Ouest des Pyrénées Atlantiques (211 communes,
près de 344 000 habitants),

RECRUTE

<p align="center">UN AGENT DE MAINTENANCE POUR LE PÔLE MENDIXKA A CHARRITE DE BAS (64130)</p>
--

Adjoint technique Territorial – Cat C

MISSIONS PRINCIPALES :

- Assurer les opérations de maintenance préventive ou curative des installations (unité de valorisation des biodéchets et installation de stockage des déchets non dangereux)
- Réagir en cas de panne et résoudre les problèmes rapidement
- Renseigner et gérer les différents supports de suivi d'intervention
- Utiliser la GMAO et la GPAO
- Proposer des solutions pour optimiser la sécurité et la performance des matériels
- Participer au nettoyage général du pôle Mendixka (équipements et bâtiments)

PROFIL ET COMPETENCES :

- Expérience dans le domaine de la maintenance industrielle
- Aptitude au travail en équipe
- Rigueur
- Respect des consignes (procédures, traçabilité, port des EPI...)

REMUNERATION :

- Niveau catégorie B ou C de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire.

Poste basé à Charritte de Bas, à pourvoir dès que possible.

Mutation d'un agent titulaire ou stagiairisation de 12 mois puis évolution vers une titularisation.

Les **candidatures**, accompagnées d'un C.V. détaillé, doivent être **adressées** à :

Syndicat Bil Ta Garbi
Madame la Présidente
7, rue Joseph Latxague
BP 28555
64185 BAYONNE CEDEX

Ou par mail à : jeanmichel.irume@biltagarbi.fr et à recrutement@biltagarbi.fr